L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 1er NOVEMBRE 1853.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires
G. F. WEISSE, J. MARESTANG.
E. DUVERGE. S. KERBY.
Bureau, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 1er NOVEMBRE.

POUR LE CONGRES.
DEUXIEME DISTRICT.
T. G. HUNT.
TROISIEME DISTRICT.
PRESTON POND Jr.
QUATRIEME DISTRICT:
JOHN BLAIR SMITH.

TRESORIER D'ETAT:
J. N. HAWTHORN,
De la Nlle-Orléans.

AUDITEURS DES COMPTES PUBLICS:
JOHN E. KING,
De St Landry.

LEGISLATURE D'ETAT.
SENATEURS:
JULES LAVERGNE,
M. C. EDWARDS.
REPRESENTANTS.
1er District.
H M Summers, W S Campbell.
2e District:
Dr L Saunders, James Drummond,
Robt M Kearney.
3e District.
H J Nanney, Jas H Wingfield,
Gerrard Smith, M A Foute,
H Wheat, Samuel Sterby.
4e District.
C M Emerson, F A Lumsden,
O Lebianc
5e District.
Alphonse David, J B Dionis,
F Huisson.
6e District.
Numa Dufour. Louis Surgi.
7me District
Eugène Stade, Oscar Donnet.
8me District.
James Brooks, P L Mailloux.
9me District.
John Laidlaw,
10me District—Lafayette.
Rufus Waples, S W Thompson
SHERIF.
JAMES P. FRERET.
CORONER:
JOHN YOUENES.
GREFFIERS DE COUR:
1re Cour—Alfred Roucoeur.
2me " Theo C Foote.
3me " C A Labuzan.
4me " J. A. Hopkins.
5me " Saml G. Risk.
ASSESSEURS:
John Wolfe. C H. Fagot.
J. C. Chevallier. R N. Phillips.
COLLECTEURS DE TAXES D'ETAT.
1er District—Theo Ashen.
2me " Lafayette Ins.
3me " T. A. Scott.
4me " Samuel Golpin.
JUGES DE PAIX:
Première Justice de Paix—L. U. Gaiennié.
Constable—J Hopple
Deuxième Justice de Paix—C. V Jouve
Constable—W C. Quirck.
Troisième Justice de Paix—Wm H. Hagan
Constable—Jules Delarue
Quatrième Justice de Paix—E. A. Richet
Constable—J.n. McClelland
Cinquième Justice de Paix—F. C. Laville
Constable—M. Hernandez.

Association Whig du Cinquième District Electoral.

Les membres de cette Association sont priés de se réunir au Lafayette Ins. Hall, rue Magazine (entre Bienville et Ste-Anne), JEUDI prochain, 3 novembre, à 7 heures du soir.

P. L. RHEINLANDER, président.
J. B SORAPURU, secrétaire.

MORT DE M. A. M. LAMON.

Le télégraphe annonçait il y a deux jours la mort de M. A. H. Lamon, candidat whig pour la surintendance de l'instruction publique. Pensant qu'il y avait peut être erreur, nous nous sommes abstenus de reproduire la dépêche. Mais une lettre que nous avons reçue hier confirme la triste nouvelle. M. Lamon a succombé, après trois jours de lutte, au matin, à l'épidémie qui sévit en ce moment dans la paroisse d'Ouest Baton-Rouge.

C'est ainsi, regrettons le plus d'un titre, crée un nouveau ticket un vide qu'il sera peut-être difficile de combler. En démontrant que le comité central désigne tout de suite un candidat complaisamment de M. Lamon, le nom qu'il proclamera prévisible et temps aux électeurs de Echo? Cela nous paraît impossible.

Voici qui simplifie singulièrement la position de M. Carrigan, candidat locofoco pour la même intendance. Pendant que tous ses collègues du ticket démocratique seront en proie aux plus vives inquiétudes, lui seul pourra se dire sans crainte: Je suis élu.

CUBA.

Une étrange rumeur circule depuis quelque temps aux Etats Unis. On assure qu'en vertu d'une convention secrète conclue entre l'Espagne, la France et l'Angleterre, l'extinction de l'esclavage à Cuba a été arrêtée d'une manière irrévocable. Seulement cette extinction aura lieu de plus que dans cinquante ans. En attendant il ne sera plus permis d'importer d'esclaves dans l'île, mais les agriculteurs pourront y amener des nègres qu'ils emploieront aux plantures, et dont les enfants ne deviendront libres qu'après un délai de vingt-cinq ans.

C'est l'odieux système imaginé par sir Robert Peel pour la Jamaïque, dans le but hautement avoué de porter le coup de mort à l'esclavage dans les Etats de l'Union. L'Angleterre a dépensé plus de cent millions pour émanciper les esclaves dans une seule de ses colonies, que ne feront-elle pas si on arrive au même résultat à Cuba? Ce qui est certes une idée philanthropique qui la guide en cette offre que lui inspire notre grandeur croissante et la haine qu'elle porte à son ancienne colonie.

Mais dans la question, il n'était, si le bruit courait, qu'un fond, non seulement de vérité, mais d'exactitude, il n'en serait pas moins vrai que l'Espagne qui craint de voir échapper un colonie n'a pas trouvé un mot à répondre et elle a cousin un point bout de traité avec l'Angleterre. Si l'abolition est décrétée à Cuba, elle aidera à l'Union en cas de guerre, et, en la faisant, elle y aura deux ennemis de moins, et, en tout cas, elle aura une sorte de colonie africaine libre, une influence perpétuellement le Sud de l'Union.

C'est au bien la pensée de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre, que ces deux dernières puissances, s'attendant à voir les Etats-Unis prendre part et peut être remuer à la mesure des choses, se proposent, dit-on, d'envoyer leurs flottes sur les côtes de Cuba pour prêter main forte au capitaine-général.

Nous espérons que le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger. L'Espagne n'aurait pas plus grave que nous n'aurons pas les moyens de le combattre. La France et l'Angleterre n'ont pas non plus le droit d'intervenir pour assurer l'exécution d'un projet dont l'intervention hostile est patente. Les Etats Unis ne permettront pas qu'elles s'arrogent le protectorat de l'île et que de leurs vaisseaux armés elles fassent une enceinte mobile toujours prête à fermer le Mississipi du golfe et de l'Océan.

Mais il est inutile de nous appesantir davantage sur cette question. Si la rumeur mise en circulation par l'Union de Washington a quelque fondement, nous aimons à croire que le gouvernement saura pressentir d'apprécier à sa valeur et à valeur la singulier projet que l'on attribue à l'Espagne. Attendons.

Les deux Jokei, tel est le titre d'un charmant opera comique en un acte que l'on trouve chez M. Bienvil, notre soigneux marchand de musique de la rue de Chartres. Dans cette œuvre tout originale, nous avons remarqué les jolis couplets: *Quand j'aurai les jours de fête*; les couplets: *Le Roi dit le rouge*; les couplets, morceau d'ensemble et duo: *Chantons aujourd'hui, et enfin*, les romances: *Oh! ma première amour* et *Tirai de bonheur fut un message*. Tous ces airs sont d'une expression délicieuse, nous les entendrons probablement souvent cet hiver dans les salons les plus à la mode.

Nous avons également remarqué chez Bonpis, bon nombre de gracieuses romances dont il ne reste plus que peu d'exemplaires. Nous citons le titre de quelques-unes: *Bonheur; Angel en Oiseau, Vous qui parlez d'amour; Sous la Feuillage je l'aime; Vos Bouches pas les rose*. Ces deux dernières sont de la plus grande succès.

AVIS.

☞ Nous publierons demain dans la première colonne de la 2me page de l'*Abeille* le BULLETIN COMMERCIAL, la LISTE HEBDOMADAIRE et celle qui indique le départ des bateaux à vapeur. Cette nouvelle disposition nous est un véritable accommodement pour l'abondance des avis.

LA TOUSSAINT.

Les fêtes nationales ou religieuses sont autant de jalons qui servent à mesurer le passé. Ce sont des étapes d'où l'on jette en arrière un long regard pour embrasser les événements qui se sont accomplis, les apprécier et en calculer la portée. Sans ces temps d'arrêt qui ravivent le souvenir dans les mémoires les plus rebelles, l'homme oublieux de sa destinée ne trouverait pas le temps de détacher son esprit des préoccupations du présent.

Nous voici ramenés à la Toussaint, jour que la tradition nous ordonne de consacrer à la mémoire de ceux qui ont passé sur cette terre et dont la cendre est renfermée dans de froids tombeaux. C'est aujourd'hui la fête des morts. Les cimetières vont se parer de leur lugubre toilette, se couronner de cierges flamboyans et se draper dans leurs ornemens de deuil. L'irruption des vivans dans les champs du repos et le bruit de leurs pas sur un sol qui recouvre tant de générations éteintes feraient tressaillir les morts et leur sommeil n'était éternel.

Le spectacle qu'offriront aujourd'hui les cimetières de la Nlle-Orléans est de ceux qui frappent l'esprit et lui communiquent un douloureux ébranlement. La vie côtoyant la mort et constant à flots pressés autre des rangées de tombeaux, le bruit, le mouvement, l'animation, à côté de tous ces spectres qui dorment dans leurs suaires, c'est là un de ces contrastes qui saisissent l'imagination et l'impressionnent vivement.

Nous espérons que les curieux qui se rendront en foule dans les cimetières y apporteront ce respect et cette réserve dont on ne doit jamais se départir dans de pareils lieux. Les souvenirs de la crise terrible que nous venons de traverser n'ont pas encore eu le temps de s'effacer; puissent-ils paraître joyeux aujourd'hui à l'esprit des spectateurs et leur inspirer cette gravité que nous avons vu souvent violer d'une manière scandaleuse. C'est une salutaire leçon que nous devons aller chercher dans la cité des morts: ce n'est pas un frivole spectacle.

La bienfaisance couvre les citoyens à une œuvre de charité. Il sera fait dans les différens cimetières une quête au profit des orphelins de la Nlle-Orléans. Pauvres enfans, déshérités de toutes les joies de la famille et condamnés par le sort à une existence morne et désolée, ils ne demandent qu'un peu de charité et de commisération. Ils n'ont pour les consoler et réchauffer leur cœur ni sourires d'une mère ni les caresses d'un père; leur refuserons-nous l'obole accordée à l'indigence? Les directeurs des divers hospices de la ville comptent sur la générosité des citoyens. Nous aimons à croire qu'elle s'exercera largement au profit des orphelins, car la meilleure manière d'honorer les morts est de venir en aide aux vivans.

LA POSTE.—Le maître de poste annonce qu'à partir de ce jour (1er novembre) la grande malle de Nord sera fermée à 9 heures pour les lettres non affranchies, à 2 heures et demie pour les lettres affranchies et à 3 heures pour les lettres destinées à l'étranger et affranchies.

SUICIDE.—M. PERRY S. WARFIELD, membre du barreau de la Nlle Orléans, a été suicidé dimanche dernier, 30 courant, à Bayou Sara. Il s'est coupé avec un rasoir, samedi soir, à onze heures du soir. Il n'avait que 30 ans. Pendant toute la durée de l'affreuse épidémie qui nous a désolés, il a déployé un zèle et un dévouement des plus louables. Ce malheureux jeune homme, qui avait par ses rares qualités, su s'environner d'estime et d'affection, laisse une veuve désolée et deux enfans en bas âge.

MORT DE DES BLESSURES.—Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que William Masterson avait reçu un coup de poignard, dans une rixe qui a eu lieu dimanche matin, dans la rue Poydras. Nous apprenons qu'il est mort à l'Hôpital de charité où on l'avait transporté.

La police s'est emparé de l'assassin.

BLESSURES.—Bartholomew Ulrich, accusé d'avoir grièvement blessé le nommé Martin Hinde le 5 de mois dernier, sur le Levée, a comparu hier devant le recorder du deuxième district, mais l'instruction de l'affaire a été renvoyée à un autre jour à cause de l'absence de quelques uns des principaux témoins.

ARRESTATION.—Jean Batellan a été arrêté dimanche soir, pour avoir tiré l'oreille au fils de Thomas Burnley et avoir voulu se servir d'une arme à feu contre John Leahy.

VOL.—William Stals est accusé, devant le recorder du deuxième district, d'avoir ouvert une malle appartenant à Michael Cunningham et en avoir enlevé divers articles.

COUP DE POIGNARD.—John Bapteste, b. c., a été arrêté pour avoir, samedi après-midi, poignardé Vaucourt Blanc, b. c., au moyen d'un canif. Blanc a reçu deux coups de poignard dans la poitrine. Bourlon est arrêté. Le médecin déclare que Blanc est dangereusement blessé.

TENTATIVE DE MEURTRE.—John Collins, cordier à bord du *P. J. Wakefield*, comparaît à l'un de devant le recorder Hamer. Il est accusé d'avoir voulu tuer James R. Brudevin, pendant le dernier voyage que le bateau fit de la Nlle Orléans à Baton Rouge.

TROISIEME DISTRICT.—James McGregor a été arrêté pour avoir commis une tentative de tuer sur Bridget Carrigan.

Patrick Lyons est un violon pour avoir voulu briser un bâton sur la tête de Barney Dallas.

Charles Walker a été condamné à répondre à une accusation de vol portée contre lui par James Conlon.

John Conrad est accusé d'abus de confiance. Il aurait reçu un piston que le recorder Hennessen soit prêt à lui faire subir un interrogatoire.

James Hayle a volé du sel et pour ce a été écroué.

John Hamilton a été arrêté dans la rue Champs Elysées pour avoir commis une tentative de meurtre sur A. Chambon.

LOUISIANE.

Le *Mrachacrée* de St-Jean Baptiste, sous la date du 30 octobre, parle ainsi de l'état-sanitaire de la paroisse:

Lundi dernier nous avons eu un fort vent du nord, qui a soufflé pendant deux jours, et qui nous a procuré enfin une bonne petite gelée blanche un matin même. Le vent s'est tourné à l'est mercredi soir, et a soufflé avec beaucoup de violence avec accompagnement d'une pluie torrentielle. Vendredi matin, lundi, temps sec et froid. L'épidémie semble nous avoir quitté entièrement. Lundi encore il y a eu plusieurs nouveaux cas, mais depuis hier, nous n'avons pas entendu parler de nouveaux malades. Sans doute, il y en a bien par ci par là, mais ce sont de rares exceptions et elles nous empêchent pas de dire hautement aujourd'hui, que la *fièvre jaune* est maîtrisée qui nous décimait depuis trois mois, ne compte plus à St. Jean Baptiste, du moins à l'état d'épidémie. Maintenant nous pouvons jeter les yeux en arrière, et compter ceux que nous avons perdus.

Nous lisons dans l'*Ouest Courrier* de St. Charles:

L'état sanitaire de notre paroisse est depuis mardi on ne peut plus satisfaisant, l'épidémie semble nous avoir quitté pour tout de bon. Tous les malades convalescents se rétablissent et aucun avant la guérison n'a été attaqué d'autres fièvres.

Il n'y a eu que quelques fièvres intermittentes et en français.

On lit dans le même journal:

L'Association de Bienfaisance de St-Charles vient de perdre encore un de ses membres les plus zélés et les plus dévoués, Monsieur SEPTIME CHAMPAGNE, décédé à Lockport le 24 courant, à onze heures du soir. Il n'avait que 30 ans. Pendant toute la durée de l'affreuse épidémie qui nous a désolés, il a déployé un zèle et un dévouement des plus louables. Ce malheureux jeune homme, qui avait par ses rares qualités, su s'environner d'estime et l'amitié de tous ceux qui le connaissaient, a eu une longue et horrible agonie, pendant laquelle il a souffert d'atroces douleurs. Tous les membres de l'Association, ainsi que les nombreux amis de défunt ont assisté à ses obsèques et l'ont conduit jusqu'à sa dernière demeure pour déposer une dernière larme sur sa tombe.

Dans la liste des membres actifs de l'Association, publiée dans le dernier numéro de l'*Abeille*, nous avons oublié d'inscrire le nom de notre ami Hermogène Bolduc, qui, comme tous ses collègues, a montré l'empressé le plus louable.

Nous nous [illegible] dans le courant de nous rendre l'interprète de [illegible] la [illegible] pour exprimer à M. J [illegible] notre satisfaction et la reconnaissance que lui doit [illegible], pour ses admirables conduite pendant l'épidémie. Rivalisant la Louisiane, M. Carpentier s'est conduit en frère le plus dévoué auprès de tous ses malheureux où il y avait des mourants et des vous la rencontrer. Aucune tâche, si pénible et si dangereuse qu'elle fût, ne lui coûtait. Marchand, il avait avec une générosité désintéressée, oublié entièrement les intérêts de son commerce, pour ne penser qu'à soulager ses semblables; il s'est enfin conduit d'une manière sublime.

Formé les citoyens qui se sont généreusement offerts à l'Association pour faire circuler des listes de souscription, nous citerons notre ami Godefroy Bordenave[illegible], qui s'est occupé avec une activité sans pareille. Aussi ses démarches ont-elles été couronnées du plus grand succès.

Nous finissons en adressant de justes éloges au président et au secrétaire de l'Association, MM. Noël St-Martin et Emile Tastet; tous les deux ont bien mérité de leurs citoyens.

On lit dans le *Messager* de St Jacques, du 26 octobre:

La voilà donc enfin venue cette gelée si impatiemment attendue et si lente à venir, Dimanche dernier, nous étions certes bien loin d'espérer qu'elle était à notre porte et que nous l'aurions dans la nuit du lundi au mardi. Si cette température eût pu continuer deux ou trois jours, il n'y a pas de doute, nous aurions été débarrassés de l'épidémie qui nous désole; mais nous craignons beaucoup que, la chaleur aidant, l'épidémie reprenne de plus belle. Nos craintes nous paraissent d'autant plus fondées que plusieurs nouveaux cas se sont déclarés le soir même de la gelée, et malheureusement presque tous ont été mortels.

—Les journaux de la campagne que nous avons sous les yeux annoncent M. SIMON Jr. de St-Martinville, comme candidat démocrate pour représenter le Deuxième District au Congrès. Mais M. SAMUEL HOYER DAVIS n'a-t-il pas été désigné à la Nouvelle-Orléans? Il faudrait au moins que nos adversaires se missent d'accord.

—Il y a eu mardi dernier à Bâton-Rouge quatre décès causés par la fièvre jaune. Le Bureau de Santé engage les absens à ne pas se hâter de revenir.

—On a retiré de fleuve, en face de Bâton-Rouge, le corps d'une négresse que l'on croit avoir appartenu à M. Mesnilans.

FEUILLETON.

UNE NOUVELLE LUNE.

Un vigoureux coup de sonnette retentit à la porte de l'appartement du premier étage. Justine, la femme de chambre de Mme Daverney, accourut, ouvrit et trouva le portier (Dieu! s'il m'entendait!), c'est à dire le concierge, les bras chargés de paquets. C'étaient divers marchands qui avaient fait déposer tout cela à la loge.

—Voilà pour monsieur!—dit-il.

—Dis donc pour monsieur!—dit-il.

—Pour dire des bonnes à quoique Lorette, plutôt!

Et tout en se chamaillant, elle mettaient être vue une lettre déposée à côté des paquets, et elle disparut au premier étage. Justine, qui retournait à ses travaux matinaux, qui attendait l'heure de [illegible] fraîcheur, remonta, mais M. de Marville avec impatience.

Laurence avait entendu du [illegible] dans son salon. Elle manifesta quelque surprise d'apprendre que son cavalier avait été [illegible] Elle [illegible] [illegible] d'Hellville. Et comme il ne faut que le plus léger indice pour ouvrir tout un horizon de soupçons, elle resta pensive, sans remarquer que Justine [illegible] [illegible] [illegible]